

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désiront s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Lauglais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
SI PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } SI PAR AN

SOMMAIRE.

Recue de la Semaine : Prise du saint habit religieux au Couvent des Dames Ursulines de Notre-Dame du Lac St-Jean.—Noces d'or du Révd M. N.-T. Hébert, curé de Kamouraska, le 13 du mois d'octobre prochain.—M. George Tanguay, inspecteur d'écoles pour le district de Kamouraska, mis à la retraite ; hommage bien mérité rendu à ce vétéran de l'enseignement, à l'Assemblée Législative de Québec.—La mission qui incombe aux journaux.

Causerie Agricole : Profondeur à donner aux semences du blé.

Sujets divers : Ferme modèle Provinciale à Rougemont.—Les céréales agricoles.—Aménagement du fumier.—Nécessité d'alterner et varier les cultures.—Du charbon des céréales, de ses causes, de ses effets.

Bibliographie : "St Joseph.—Entretiens et méditations," par le Révd Père Gabriel Bouffler, de la Compagnie de Jésus.—En vente chez MM. J. B. Rolland & Fils, libraires, Montréal.

Choses et autres : Traité sur l'élevage et les maladies des bestiaux, par M. J. A. Couture, médecin vétérinaire.—Blé hâtif du printemps, en vente chez MM. Dupuis & Cie., Village des Aulnais.—La culture dans Ontario.—Choix des pommes de terre pour semence.—Comment administrer le son aux animaux.—Sommaire de l'Album musical, publié à Montréal.

Recettes : Mastic pour raccommoder les fayences, porcelaines et vaisseaux de terre cassés.—Mastic pour les verres et vaisseaux cassés.

A nos abonnés.—La semaine prochaine, nous serons parvenus à tous les abonnés de la Gazette des Campagnes qui y ont droit, la prime offerte l'automne dernier. Ceux qui nous serons parvenus leur abonnement pour l'année finissant le 1er août 1883, c'est-à-dire à 15 jours, auront droit de recevoir cette prime. Plus de la moitié de nos abonnés ne nous ont pas encore fait parvenir le prix de leur abonnement pour l'année courante ; c'est un tort considérable que nous subissons par ce long délai de leur part. Nous espérons que l'on se fera un devoir de nous faire parvenir au plus tôt ce qui nous est dû afin que nous puissions faire honneur à nos affaires, en payant nous même nos dettes avec le fruit de nos labours par la publication de la Gazette des Campagnes.

REVUE DE LA SEMAINE

Prix du saint habit religieux au Couvent des Ursulines de Notre Dame du Lac St-Jean.—Nous empruntons au *Saguenay*, les détails suivants sur cette religieuse cérémonie, qui ont été communiqués à ce journal par M. le curé de Notre-Dame d'Hébertville :

"Je désiro faire part à vos lecteurs d'une nouvelle religieuse qui a eu pour théâtre la belle paroisse de Notre Dame du Lac St-Jean, (Pointe-Blanc). Je suis certain d'avance que vous ne manquerez pas de l'insérer dans les colonnes de votre intéressant *Saguenay*.

"Jeudi, le 15 du mois dernier, avait lieu, au monastère des Ursulines de Notre Dame du lac St-Jean, une belle et imposante cérémonie. Deux postulantes, Mlles Eugénie Cimon, de la Malbaie, et Alexandrine Gaudreau, de St-Dominique de la Rivière-au-Sable, prenaient le saint habit religieux. La cérémonie fut présidée par le Rév. M. Leclerc, V. F. et curé d'Hébertville, assisté du Rév. M. Vallée, curé de St-Jérôme, et du Rév. M. Lizotte, curé de Notre-Dame du Lac et chapelain du monastère établi dans sa paroisse.

"Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. M. Belley, curé de St-Prime. Il prit pour texte ces paroles de l'Évangile : *Si ergo vos Filius liberaverit, vere liberaveritis ; c'est-à-dire : Si donc le Fils de Dieu veut vous mettre en liberté, vous serez alors véritablement libres.*" St Jean, ch. VIII, v. 36.

"Le prédicateur fit voir en quoi consiste la véritable liberté des enfants de Dieu ou des bons chrétiens. Il sut trouver des termes émouvants pour nous peindre les charmes de la vie religieuse, et plus d'un assistant ne put retenir ses larmes.

"Outre les prêtres nommés plus haut, on remarquait encore le Rév. M. Tremblay, curé de St-Gédéon, le Rév. M. Cimon, curé de St-Joseph d'Alma, et le Rév. M. Paradis, vicaire à Notre-Dame du Lac.

"Mlle Cimon a pris en religion le nom de Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines, à Québec, et Mlle Gaudreau a pris le nom de St-Joseph, porté par

A. L. Marsan, éor., l'Assomption